

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 janvier 2023

Convocation 20 janvier 2023

Membres du Conseil : Mrs. Labille, Lecornet, Labussière, Taillon, Sennepin, Burette, Grentzinger, Hardy, Mmes Sochet, Presles, , Perdrizet, Devoucoux, Bouchot, Delcourt, Revillier

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Mr Sennepin

Point sur la programmation étude reconquête centre bourg,

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire d'apporter des précisions sur la délibération prise le 28 mars. L'assemblée décide d'acquérir la propriété sis 45 grande rue en l'état parcelle AM3 pour 1493 m2, la parcelle AM 2 pour 24m2 et la parcelle AM 4 pour 281 m2 et autorise Mr le maire à signer les documents concernant cette acquisition, précise qu'aucun débit de boisson ne pourra être exploité sur la propriété.

Point sur les investissements à venir.

La commission voirie s'est réunie a fait le point sur les travaux à venir à ce jour plusieurs devis sont examinés, deux entreprises seront sollicitées pour refaire une proposition, une subvention est sollicitée auprès du conseil départemental pour financer ces travaux.

Affaires diverses

Achat de la licence IV suite à la liquidation judiciaire. Après en avoir discuté il est décidé de faire part du souhait de la commune de racheter cette licence IV mais dans l'immédiat cette acquisition ne peut être actée en effet toutes les obligations relatives à l'acquisition ne sont pas réunies.

L'assemblée décide de reconduire l'organisation du Festival des bords de Loire avec le groupe Dodéka en partenariat avec communes voisines. Le festival se tiendra du 12 au 19 aout 2023.

Projet cinéma plein air en partenariat avec l'UDAAR Union départementale des associations d'animation du milieu rural de l'Allier qui contribue à faire vivre le milieu rural, le conseil municipal retient le projet, propose d'organiser cet évènement au jardin des bords de Loire et fixe la date de projection, vendredi 4 aout.